



M. R. de Sainte-Anne et comité du D. U. L. de Richer



Déclaration commune sur l'étude relative aux services de traitement des eaux usées

Le 25 juin 2025

La Municipalité rurale de Sainte-Anne, en partenariat avec le comité du district urbain local (D. U. L.) de Richer, a terminé son examen de l'étude de faisabilité sur les services de traitement des eaux usées de Richer et de l'enquête communautaire connexe réalisée au début de l'année.

En mai 2024, la Municipalité a reçu une étude de faisabilité complète sur les services de traitement des eaux usées pour le D. U. L. de Richer, réalisée par Tetra Tech avec le soutien financier de la province du Manitoba. Afin de garantir une prise de décision éclairée, une enquête a été menée par M. Richard and Associates pour recueillir l'avis du public sur le projet proposé.

L'enquête a révélé une série de préoccupations communautaires, notamment des questions concernant l'impact financier sur les résidents, les effets environnementaux, les odeurs potentielles et les implications à long terme de la construction d'un réseau d'égouts et d'un étang d'épuration dans la région de Richer.

Le 17 juin 2025, lors d'une réunion du comité plénier, les résultats de l'enquête ont été examinés conjointement par le conseil de la M. R. et le comité du D. U. L. Sur la base de cet examen, la résolution CotW-2025-24 a été adoptée, recommandant **de ne pas donner suite** au projet de réseau d'égouts pour le moment.

« Nous avons entendu les voix de la communauté », a déclaré le préfet Richard Pelletier. « La M. R. de Sainte-Anne reste déterminée à prendre des décisions responsables et transparentes qui reflètent les besoins, les valeurs et les priorités de nos résidents ».

Bien que le projet n'aille pas de l'avant à ce stade, le conseil reconnaît l'importance d'une gestion durable des eaux usées pour la croissance future et le bien-être de la communauté. Lors de sa réunion du 25 juin 2025, le conseil s'est engagé à réexaminer cette question lorsque les besoins et les circonstances de la communauté justifieront une exploration plus approfondie et que toute considération future d'un système de traitement des eaux usées à Richer inclura :

- l'engagement complet du public à toutes les étapes;
- une évaluation environnementale complète pour protéger les écosystèmes locaux et l'eau potable;
- une analyse détaillée des coûts soulignant l'impact sur les propriétaires;
- des efforts proactifs pour obtenir un financement externe afin de réduire la charge financière pesant sur les résidents.

La M. R. de Sainte-Anne et le comité du D. U. L. de Richer continueront à suivre l'évolution des besoins de la communauté et à veiller à ce que les résidents restent informés et impliqués dans toute discussion future sur ce sujet.

Le **rapport complet des résultats de l'enquête** sera mis à la disposition du public sur le site web et dans les bureaux de la M. R.

Richard Pelletier, préfet

M. R. de Sainte-Anne

395, chemin Traverse

204-422-5929

general@rmofsteanne.com

www.rmofsteanne.com